ACCOMPAGNEMENT VAE

Réf: VAE_01

Diplôme de l'Éducation Nationale du CAP au BTS

« Valorisez votre expérience avec la VAE par l'obtention d'un diplôme »

Objectif du candidat :

- ❑ Obtenir une certification lorsque l'on n'a pas, ou pas suffisamment de diplômes
- ❑ Valider un niveau de responsabilité
- ❑ Faire reconnaître ses compétences
- ❑ Evoluer professionnellement, obtenir une augmentation ou une promotion
- ❑ Changer d'emploi
- ❑ Passer un concours ou s'inscrire à une formation nécessitant un certain niveau de qualification
- ❑ Valoriser son expérience pour des raisons et objectifs personnels
- ❑ Développer sa confiance en soi

Objectifs pédagogiques de l'accompagnement :

- Acquérir une méthodologie à la réalisation du livret 2 pour valoriser son expérience.
- S'approprier le livret
- Optimiser l'obtention de la reconnaissance des compétences acquises par l'expérience, officialisée par un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle.
- Accompagner à l'exploration de son expérience. Identifier les compétences en lien avec la certification visée.
- Formaliser ses acquis à l'écrit dans le cadre du dossier type de validation de la VAE.
- Assurer la préparation à l'entretien Jury,

Date de dépôt déterminée

Méthodes pédagogiques :

-Entretiens individuels (en face à face) avec un accompagnateur désigné pour aider le candidat à :

- formaliser son expérience et ses compétences
- constituer son dossier de validation
- s'entraîner à la présentation face au jury

Outils pédagogiques : Supports de « Guide VAE », d'aide à la réflexion et d'aide à la méthode, référentiels, support pour l'oral, documentations diverses, outil informatique – Pack office

Conditions d'intervention :

- ✓ Présentiel ou en visio présentiel avec un conseiller VAE
- ✓ Accompagnement
- ✓ Individuel strictement confidentiel, selon charte déontologique et ateliers collectifs
- ✓ Le calendrier est établi avec le candidat

Lieu d'intervention :

En centre de formation : Mpact formation au 400 Avenue du Passe-Temps 13400 AUBAGNE

Contact

Une équipe à votre écoute

Service pédagogie & qualité
Handicap & Qualité
consultant@mpact-formation.fr

Service administratif et comptable
comptabilite@mpact-formation.fr

Service commercial
commercial@mpact-formation.fr

400 Avenue du Passe Temps I Bât A - ZAC Napollon 13400 AUBAGNE I 04 88 42 26 58 I 06 20 33 20 50 I
contact@mpact-formation.fr I www.mpact-formation.fr I SIRET : 518 423 439 000 34 I 8559A

Enregistré sous le numéro 93131482013 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur
Ne vaut pas agrément de l'état

ACCOMPAGNEMENT VAE

Réf : VAE_01

Les points forts : Une fois obtenue, cette certification VAE aura une valeur identique à celle obtenue par la formation.
La VAE permet l'obtention d'une certification professionnelle.

Public visé : Toute personne quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, engagée dans la vie active pouvant obtenir une certification professionnelle, quels que soient ses diplômes ou son niveau de qualification initial. Un entretien préalable précède la prestation pour définir selon la certification visée, peut-être un diplôme.
Elle doit obligatoirement être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Prérequis :
- ✓ Justifier au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée
- ✓ Être détenteur de la recevabilité

Accessibilité : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à notre formation, nous mettons tout en œuvre pour vous apporter une solution adaptée. Nous contacter : consultant@mpact-formation.fr
Notre bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite

Possibilité de financement : Entreprise : plan de développement des compétences, moncompteformation(CPF), OPCO, Conseil régional Paca
Secteur public : DIF ou du CNFPT
Indépendant : fond d'assurance formation
Demandeur d'emploi : contacter Pôle Emploi

Délai d'accès : Dès validation du financement sous un délai 15 jours minimum

Durée de la VAE : *6 à 24 heures*
Le nombre d'heures exact est défini selon les besoins de chaque accompagnement personnalisé et individualisé par notre expert référent VAE.

Notre équipe d'Experts VAE Intervenant : Isabelle Cattino, Consultante en VAE, experte en VAE depuis 19 ans ou Célia Brunier, Consultante VAE Certifiée

L'accompagnateur, pour aider le candidat, est chargé de :
- L'informer sur la démarche VAE, les mesures et dispositifs qui la construisent,
- Recueillir ses motivations et son engagement dans la démarche,
- L'aider à explorer son expérience et expliciter ses expériences et compétences,
- L'accompagner dans la réalisation des différentes étapes et dossiers en vue de la validation,- Lui permettre de se préparer à l'entretien avec le jury,
- Envisager les suites possibles de la démarche

Contact
Une équipe à votre écoute
Service pédagogie & qualité
Handicap & Qualité
consultant@mpact-formation.fr
Service administratif et comptable
comptabilite@mpact-formation.fr
Service commercial
commercial@mpact-formation.fr

400 Avenue du Passe Temps I Bât A - ZAC Napollon 13400 AUBAGNE I 04 88 42 26 58 I 06 20 33 20 50 I
contact@mpact-formation.fr I www.mpact-formation.fr I SIRET : 518 423 439 000 34 I 8559A
Enregistré sous le numéro 93131482013 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur
Ne vaut pas agrément de l'état

Réf : VAE_01

Parcours d'accompagnement

Durée : 6 à 24 heures

Analyse & étude du projet - 2 heures

Objectif : comprendre la démarche VAE

SÉANCE 01 DE 2 HEURES

Contenu

Méthodologie, organisation, objectif.
Présentation du livret 2
Etude du référentiel en lien avec le diplôme visé
Explication de la notion de preuves, de la méthode de travail, des attentes du jury
Planification des objectifs pour chaque rendez-vous
Prévision de la date de passage en jury
Définir un plan de stratégie de rédaction du livret 2 et du contenu attendu dans chacune des étapes du livret 2

Appropriation du livret 2 - 4 heures

Objectif : Identifier les objectifs des contenus de la rédaction du livret par l'explicitation des expériences en recherchant les arguments prouvant « le professionnalisme » et les preuves de son expertise

SÉANCE 02 ET 03 DE 2 HEURES = 4 HEURES

Contenu

Explicitation des expériences professionnelles significatives en relation avec le diplôme visé dans les compétences et aptitudes
Repérer des acquis professionnels et personnels en lien avec la certification
Intégrer la forme du livret 2 afin de développer chaque partie selon la sélection d'expérience réalisée

Méthodologie & rédaction - 10 heures

Contenu

Méthodologie et conseils dans la rédaction d'écriture du dossier dans les étapes du livret dans
- Méthode QQOQCP…
- Correction et contrôle

4 heures sont dédiées pour les retours des travaux dans les inter-séances

SÉANCE 05 DE 2 HEURES

Rédaction du CV
Repérer les indicateurs de réussite

SÉANCE 06 DE 2 HEURES

Rédaction de la fiches descriptives de la structure/du ou des postes occupés
Description et analyse de son expérience, des conditions de travail, de responsabilité, organisation de travail, des relations avec son environnement professionnel interne
et externe

SÉANCE 07 DE 2 HEURES

Rédaction des fiches descriptives des activités
Engagez dans la rédaction les activités pertinentes couvrant le référentiel
Développer les activités significatives
Inventaire et ciblage des situations pertinentes
Sélectionner les preuves afin de constituer les annexes

Régulation - 2 heures

SÉANCE 08 DE 2 HEURES

Étude et conseil dans l'amélioration, contrôle et l'ajustement à chaque séance d'accompagnement
Echanges par mails - Relecture

Préparation au jury – 2 heures

SÉANCE 09 DE 2 HEURES

Présentation des attentes du jury et de l'organisation de l'entretien.
Organisation de ses idées La posture à adopter La gestion du stress.
Préparation à l'oral (Etude, analyse, mise en situation).
Préparation d'un plan d'entretien

Des engagements mutuels

L'implication, la motivation, la transparence et l'assiduité sont à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés conjointement

- **Recueillir vos motivations et votre engagement dans la démarche,**
- **Vous informer sur la démarche VAE, les mesures et dispositifs qui la construisent**
- **Vous donner une méthodologie**
- **Vous accompagner dans la réalisation des différentes étapes et dossiers**
- **Réaliser un plan détaillé du dossier en adéquation avec le référentiel du diplôme**
- **Établir un calendrier de travail**
- **Vous préparer au passage devant le jury**

Les engagements de l'accompagnateur

1) Permettre au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et les axes de progrès correspondants.
2) Engager avec le bénéficiaire une relation qui lui permette d'être un acteur volontaire et responsable de sa démarche VAE et formaliser celle-ci dans le cadre d'une convention réglementaire.
3) L'informer de façon claire et précise sur le centre accompagnateur, les méthodes et les outils utilisés, le déroulement de la VAE, l'aider à préciser ses motivations, ses attentes, vérifier avec lui l'opportunité de la démarche et le mettre en contact avec le ou les accompagnateurs qui l'aideront à réaliser sa VAE.
4) Mettre en œuvre des méthodes et des outils adaptés aux objectifs du bénéficiaire et assurer un nombre suffisant d'heures d'entretien individuel (douze heures minimum).
5) Aider le bénéficiaire à identifier ses acquis et ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme d'employabilité sur le marché du travail.
6) Faciliter son information sur les référentiels de compétences grâce à des personnes et des lieux ressources. L'article 41 crée en outre un Répertoire national des certificats professionnels dont l'objectif est d'accroître la lisibilité et la cohérence des certifications professionnelles, quelle que soit leur forme.
7) Préparer le bénéficiaire à l'entretien qui aura lieu devant le jury pour la validation en partie ou partielle du diplôme visé.
8) Respecter la réglementation relative à la démarche VAE et notamment la confidentialité des informations communiquées

Les engagements du candidat

1) Être attentif, curieux, questionner les professionnels, être dans une dynamique d'échanges.
2) Avoir un comportement et une tenue appropriés.
3) Éteindre son téléphone portable.
4) Assiduité au RDV d'accompagnement et émarger sur les feuilles de présence.
5) Respecter les objectifs du stage, les horaires,.
6) S'investir dans son projet de VAE
7) Remettre les travaux entre les séances.
8) Interpeller son référent VAE dès que besoin et l'avertir immédiatement en cas de difficulté (retard)

Contracter un accompagnement VAE ne présage en rien l'obtention du diplôme validé par le certificateur.

Contact
Une équipe à votre écoute

Service pédagogie & qualité
Handicap & Qualité
consultant@mpact-formation.fr
Service administratif et comptable
comptabilite@mpact-formation.fr
Service commercial
commercial@mpact-formation.fr

400 Avenue du Passe Temps I Bât A - ZAC Napollon 13400 AUBAGNE I 04 88 42 26 58 I 06 20 33 20 50 I
contact@mpact-formation.fr I www.mpact-formation.fr I SIRET : 518 423 439 000 34 I 8559A
Enregistré sous le numéro 93131482013 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur
Ne vaut pas agrément de l'état